

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 12 mai 2014 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Bernard Naud, mesdames les conseillères Émilie Garneau et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Denis Beaulieu, Gaétan Falardeau et Francis Marcotte, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2014-05-01

Ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2014-05-02

Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014.

Il est proposé par M. Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014 soit adopté tel que déposé et lu.

2014-05-03

Club de Golf des Pins.

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que la Municipalité verse une aide financière de 4 000 \$ au club de Golf des Pins pour le traitement annuel contre les mouches.

2014-05-04

CJSR-La TVC Portneuvoise

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban verse sa contribution financière 2014 à CJSR-La TVC Portneuvoise au montant de 606.00 \$

Dépôt d'un état comparatif des revenus et des dépenses.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose un état comparatif des revenus et des dépenses au 30 avril 2014.

Dépôt du certificat de la journée d'enregistrement des demandes d'approbation référendaires du règlement 223 déclarant une dépense pour des travaux de voirie dans le rang de la Rivière Noire et l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer les coûts par un emprunt à long terme n'excédant pas 1 000 000 \$.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire trésorier, dépose le certificat de la procédure d'enregistrement des demandes d'approbation référendaire du règlement 223 déclarant une dépense pour des travaux de voirie dans le rang de la Rivière Noire et l'appropriation

des deniers nécessaires pour en défrayer les coûts par un emprunt à long terme n'excédant pas 1 000 000 \$;

La procédure a eu lieu le jeudi 01 juin 2014 et un minimum de 121 signatures devaient être obtenues pour que le règlement ne soit pas réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

Un total de 2 contribuables ont signé le registre pour demander une approbation référendaire;

Le règlement est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

2014-05-05

Adoption du règlement 222 – Protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie sur le territoire de la MRC de Portneuf.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le règlement 222 – Protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie sur le territoire de la MRC de Portneuf soit adopté tel que déposé.

2014-05-06

Nomination d'un représentant suppléant au Comité des loisirs de l'Ouest de Portneuf.

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau
et unanimement résolu :

Que M. Jean-Philippe Rochon, responsable des loisirs, soit autorisé à siéger au Comité des loisirs de l'Ouest de Portneuf, en cas d'absence de Mme Émilie Garneau.

2014-05-07

Réparation de ponceaux dans le chemin du Lac Long et le chemin des lacs.

Considérant la nécessité de procéder au remplacement de 3 ponceaux dans le chemin du Lac Long et le chemin des Lacs;

Considérant que la CAPSA est à la recherche de sites pour donner des ateliers de formation sur différents types de travaux touchant les cours d'eau.

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que le service des travaux publics soient autorisés à procéder au remplacement de 3 ponceaux dans le chemin du Lac Long et le chemin des Lacs;

Que, dans la mesure du possible, ces travaux soient réalisés dans le cadre d'ateliers de formation donnés par la CAPSA.

2014-05-08

Inscription du directeur général et secrétaire-trésorier au congrès de l'ADMQ.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier, participe au congrès 2104 de l'ADMQ (juin) et que les frais afférents lui soient remboursés par la Municipalité.

2014-05-09

Demande d'aide financière à Développement économique Canada pour des travaux de rénovation du Centre communautaire Fernand Marcotte (CCFM).

Il est proposé par M Gaétan Falardeau
et unanimement résolu :

Que la Municipalité dépose une demande d'aide financière dans le programme « Initiative d'investissement local » de Développement

économique Canada pour le projet de rénovations au Centre communautaire Fernand Marcotte;

Que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet, de même qu'à assumer l'entretien et les dépenses de fonctionnement du centre communautaire.

Bordereau de correspondance.

Dépôt du bordereau de correspondance :

- Invitation à participer au 18^{es} Journées de la Culture;
- Invitation à la Messe des malades du secteur Ouest de Portneuf;
- Invitation à participer à la semaine des municipalités;
- Offre d'assurance collective par la FQM.

Solde au compte chèque, placements et solde de la marge de crédit.

En date du 12 mai 2014, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 203 144.65 \$. Toujours en date du 12 mai 2014, la municipalité avait des placements pour un montant de 30 000 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0.00 \$

2014-05-10

Comptes à payer.

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
BLOUIN, ETIENNE	4583	80.00 \$
VINCENT LEVESQUE DOSTIE	4584	115.00 \$
ANNETTE TROTTIER	4585	402.50 \$
NAUD, BERNARD	4586	154.35 \$
MARQUIS, CARMEN	4587	176.81 \$
BRISSON, GUILLAUME (REMB. TAXES)	4588	125.54 \$
ST-AMANT, MARIO (REMB. TAXES)	4589	1 948.68 \$
ST-AMANT, MARIO (REMB. TAXES)	4590	131.86 \$
CHAMPAGNE, MAURICE	4591	787.58 \$
CONEX	4592	139.12 \$
DERY TELECOM	4593	43.10 \$
LES ENTREPRISES ST-UBALDE	4594	665.41 \$
EQUIP. BUREAU PORTNEUF CHAMPL	4595	529.87 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	4596	754.24 \$
FQM	4597	57.90 \$
GARAGE J.P.NAUD & FILS	4598	341.01 \$
GRAYMONT	4599	1 444.47 \$
L'HEUREUX (EAU ECOLE)	4600	103.12 \$

LES HUILES DESROCHES	4601	877.16 \$
PORTNEUF INFORMATIQUE	4602	563.06 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	4603	260.00 \$
LABORATOIRE ENVIRONEX	4604	176.77 \$
EQUIPEMENTS LEVASSEUR	4605	802.53 \$
ALIMENTATION DU SABLON INC.	4606	369.93 \$
MARCOTTE, FRANCIS	4607	32.50 \$
MARQUIS, CARMEN	4608	75.00 \$
MATERIAUX AUDET	4609	628.16 \$
CMP MAYER (POMPIERS)	4610	875.54 \$
MRC PORTNEUF	4611	1 710.28 \$
PERRON MARIO	4612	100.00 \$
PG SOLUTIONS INC.	4613	287.44 \$
EXCAVATION GUILLAUME NAUD	4614	91.98 \$
LE RESEAU MOBILITE PLUS	4615	135.85 \$
SCSB (PORTE DE LA VOUTE)	4616	258.69 \$
LE SERRURIER ST-MARC	4617	10.49 \$
SIP TELECOM	4618	197.76 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	4619	112.34 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	4620	2 106.60 \$
STEPHANE MARCOTTE	4621	561.23 \$
TRAVAIL&LOISIRS	4622	321.79 \$
VILLE DE ST-MARC-DES-CARRIERES	4623	8 073.00 \$
ASSOCIATION SPORTIVE CHAPECAMP	4624	250.00 \$
CAPSA	4625	1 500.00 \$
ASS. DES PERSONNES HANDICAPEES	4626	50.00 \$
JAMBETTE INC.	4627	15 349.01 \$
NAUD, BERNARD	4628	15.55 \$
A ÉTÉ PAYE PAR INTERNET:	DAS, Fédéral	1 742.52 \$
	DAS, Prov.	3 997.79 \$
	Visa	596.95 \$
	Eko	507.08 \$
	Hydro Québec	8 840.88 \$
	Télus mobilité	79.61 \$
	Télus	1 312.53 \$
	TOTAL:	60 870.58 \$
TREPANIER, DENISE	4359	462.25 \$
VINCENT L. DOSTIE	4360	720.10 \$
BLOUIN, ETIENNE	4361	660.42 \$
MORISSETTE, YVON	4362	254.05 \$
TREPANIER, DENISE	4363	462.24 \$
VINCENT L. DOSTIE	4364	720.10 \$
BLOUIN, ETIENNE	4365	660.42 \$
TREPANIER, DENISE	4366	544.60 \$
VINCENT L. DOSTIE	4367	720.10 \$
ROCHON, JEAN-PHILIPPE	4368	297.90 \$
BLOUIN, ETIENNE	4369	692.42 \$
TREPANIER, DENISE	4370	465.19 \$
VINCENT L. DOSTIE	4371	720.10 \$
BLOUIN, ETIENNE	4372	692.42 \$
MORISSETTE, YVON	4373	773.46 \$
CARON, CHRISTIAN	4374	305.78 \$
NAUD, BERNARD	4375	785.78 \$
FALARDEAU, GAETAN	4376	305.78 \$
GARNEAU, EMILIE	4377	305.78 \$
BEAULIEU, DENIS	4378	305.78 \$
MARCOTTE, FRANCIS	4379	305.78 \$
MARQUIS, CARMEN	4380	305.78 \$
BRIERE, JACKY	4381	106.93 \$

CHALIFOUR, YVON	4382	71.60 \$
GRONDINES, BENOIT	4383	35.80 \$
HAMELIN, FRANCOIS	4384	35.80 \$
LEVESQUE, ANDRE	4385	107.40 \$
MARCOTTE, DORIS	4386	35.80 \$
PERRON, JOCELYN	4387	35.80 \$
PERRON, MARIO	4388	105.75 \$
RICHARD, ALEXANDRE	4389	35.80 \$
HOUDE, MARIE-CLAUDE	4390	35.80 \$
GENEST, STEFANIE	4391	143.59 \$
TOTAL:		12 216.30 \$
GRAND TOTAL:		73 086.88 \$

Divers et questions

Pas de questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée

2014-05-11

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 21h20

Bernard Naud
maire

Vincent Lévesque Dostie
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Bernard Naud, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »